



Pour publication immédiate : 20/04/2015

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE DES GROUPES DE TRAVAIL REGIONAUX POUR ASSISTER LES VICTIMES DE CRIMES

Des groupes de travail pour améliorer les affaires impliquant ceux qui ont des besoins spéciaux

Des programmes pilotes dans les Comtés de Monroe, de Jefferson, d'Albany et de Nassau

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que des groupes de travail sont pilotés dans l'ensemble de l'Etat pour améliorer les enquêtes et les poursuites dans les affaires impliquant une population aux besoins spéciaux de l'Etat de New York. Les groupes de travail à l'échelle des comtés traiteront et amélioreront la manière dont les forces de l'ordre, le personnel médical et les services sociaux répondent aux affaires criminelles impliquant des personnes handicapées et aux besoins spéciaux qui ont été victimisées.

« L'Etat de New York a été le premier Etat de la nation à créer une agence d'Etat indépendante dédiée à la protection des personnes handicapées et aux besoins spéciaux, et ces groupes de travail représentent une étape cruciale dans la poursuite de ces progrès », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Ces efforts permettront de prévenir d'autres traumatismes pour les victimes innocentes de l'ensemble de l'Etat, notamment ceux qui souffrent de divers handicaps. »

Le Lieutenant-Gouverneur Kathy Hochul a déclaré : « Souvent, les victimes de crimes ne connaissent pas leurs droits ni les services qui existent pour elles, et restent, par conséquent, sous-desservies. Grâce au Centre de justice de l'Etat de New York (Justice Center) et au Bureau des Services aux Victimes (Office of Victim Services), nous avons une occasion unique de faire la différence dans la vie de ces victimes. Je suis fière de participer à l'annonce de la Semaine des droits des victimes de crimes et je félicite le Gouverneur Cuomo pour son engagement à protéger les résidents les plus vulnérables de l'Etat de New York pour qu'eux-mêmes et leurs familles puissent obtenir l'assistance à laquelle ils ont droit. »

Les groupes de travail sur les personnes vulnérables nouvellement créés amélioreront

la collaboration et identifieront les meilleures pratiques et la formation susceptibles de mieux servir les populations vulnérables de l'Etat de New York. Le 19 avril marque aussi le lancement la Semaine des droits des victimes de crimes dans l'Etat de New York, et le thème de cette année est l'engagement des communautés, l'autonomisation des victimes, qui envoie le message que, grâce aux partenariats, nous pouvons offrir le soutien et les services qui renforceront l'autonomie des victimes pour prendre en main leur propre rétablissement.

Le Lieutenant-Gouverneur Kathy Hochul a visité aujourd'hui le Comté de Monroe, un des quatre comtés pilotant un groupe de travail. L'ont rejoint dans le bâtiment de sécurité publique du Comté de Monroe, des représentants du Bureau des Services aux Victimes de l'Etat, et du Centre de justice pour la protection des personnes aux besoins spéciaux, ainsi que des forces de l'ordre, de prestataires de services aux victimes de crimes, et d'organisations de défense des personnes handicapées de l'ensemble du Comté de Monroe.

En plus de mettre en avant les efforts du groupe de travail du Comté de Monroe, le Lieutenant-Gouverneur Hochul a dévoilé une nouvelle affiche pour sensibiliser sur l'assistance offerte par le Bureau des Services aux Victimes et vanté le nouveau système de demande d'indemnisation en ligne de l'agence. Pour voir l'affiche, cliquer [ici](#).

Des groupes de travail sur les personnes vulnérables sont aussi pilotés dans les Comtés d'Albany, de Jefferson, et de Nassau. Les membres du Groupe de Travail comprennent en général, mais sans s'y limiter, des représentants du Centre de Justice, des agences des forces de l'ordre locales, des bureaux des procureurs de district, des défenseurs de victimes, des professionnels de santé, tels que le personnel infirmier spécialisé dans le traitement des victimes d'agression sexuelle, les travailleurs des services de protection des adultes, et les médecins légistes / coroners.

La Directrice du Bureau des Services aux Victimes, Elizabeth Cronin, a déclaré : « Chaque année, nous célébrons la Semaine nationale des droits des victimes de crimes pour promouvoir les droits des victimes et rendre hommage aux victimes et aux défenseurs qui les accompagnent. Pour 2015, nous souhaitons nous concentrer sur les personnes aux besoins spéciaux, qui peuvent être particulièrement vulnérables aux crimes, et sommes fiers d'être partenaires du Centre de justice pour sensibiliser sur cette question et la manière dont l'Etat de New York s'efforce de protéger ces personnes et d'assurer que des services existent lorsqu'ils sont nécessaires. »

Le Procureur /Inspecteur Spécial du Centre de Justice, Patricia E. Gunning, a déclaré : « Sur la base du modèle d'équipe pluridisciplinaire qui est utilisé pour traiter les abus sensibles sur les enfants et les affaires d'abus sexuels, les Groupes de Travail sur les personnes vulnérables permettront de créer une réponse intégrée et coordonnée aux crimes contre les personnes handicapées. Toutes les victimes de crime méritent des enquêtes qui soient approfondies et des poursuites qui tiennent les agresseurs responsables pour leurs méfaits. Les Groupes de Travail sur les personnes vulnérables

uniformiseront les règles du jeu pour les citoyens vulnérables. »

Au début du mois, le Gouverneur Cuomo a [annoncé](#) que le Bureau des Services aux Victimes accepte désormais les demandes d'indemnisation en ligne, permettant à l'agence de mieux servir les victimes de crimes et les membres de leur famille qui souhaitent être indemnisés pour les factures médicales, les dépenses de déménagement, la perte de salaires, ou recherchent d'autres formes d'assistance. L'an dernier, le Bureau des Services aux Victimes de l'Etat a reçu plus de 17 500 demandes d'indemnisation papier, faisant de ce système en ligne une manière plus efficace et plus simplifiée de traiter ces demandes d'aide.

Le centre de défense des enfants Bivona Child Advocacy Center, l'un des huit programmes d'aide aux victimes du Comté de Monroe financés par le Bureau des Services aux Victimes, participe également au Groupe de Travail sur les personnes vulnérables.

Le Bureau des Services aux Victimes (www.ovs.ny.gov) accepte trois types de demandes d'indemnisation : les blessures personnelles, les décès, et les biens personnels essentiels, ce qui couvre les articles indispensables volés ou endommagés suite à un crime. L'an dernier, l'agence a offert plus de 20 millions de dollars d'indemnisation à près de 8 300 victimes de crimes et/ou à leurs familles. Ce chiffre comprend les demandes d'indemnisation accordées et payées pour la première fois l'an dernier et les demandes d'indemnisation accordées lors des années précédentes – pour les factures médicales, par exemple – qui ont continué d'être payées en 2014.

Selon la loi fédérale et de l'Etat, les personnes éligibles à une aide doivent être des victimes innocentes de crimes. Le Bureau des Services aux Victimes peut réduire une aide ou refuser une indemnisation s'il détermine que la conduite de la victime a contribué à ses blessures. De plus, l'agence est un payeur de dernier recours, ce qui signifie que toutes les autres ressources d'indemnisation doivent être épuisées avant que l'agence ne puisse payer une victime ou sa famille pour les pertes de leur poche et d'autres dépenses liées au crime. Par exemple, les prestations doivent d'abord être obtenues auprès des organismes de santé, d'autres polices d'assurance, ou des indemnisations des accidents du travail, avant que l'agence ne puisse offrir une aide.

Le financement des indemnisations des victimes de crimes et le coût des opérations quotidiennes de l'agence sont entièrement couverts par les amendes, les frais supplémentaires obligatoires et les frais d'aide aux victimes de crimes que certains contrevenants doivent payer après avoir été reconnus coupables par un tribunal fédéral ou de l'État de New York. Ces amendes et ces frais financent aussi presque la totalité des 36,2 millions de dollars offerts aux 228 programmes d'aide aux victimes de l'ensemble de l'Etat.

Le Procureur de District du Comté de Monroe, Sandra Doorley, a déclaré : « Toutes les victimes innocentes de crimes méritent la justice, et les aider à l'obtenir nécessite l'effort de toute une équipe. Je suis heureuse de participer au groupe de travail sur les

personnes vulnérables créé ici dans le Comté de Monroe. Etablir ces groupes de travail et coordonner les efforts des différents groupes qui travaillaient auparavant séparément pour aider les personnes vulnérables au lendemain d'un crime nous permettra à nous tous, des défenseurs des victimes aux forces de l'ordre et aux procureurs, de mieux faire notre travail et de produire de meilleurs résultats pour les personnes qui en ont le plus besoin. »

Le Shérif du Comté de Monroe, Patrick O'Flynn, a déclaré : « Les personnes aux besoins spéciaux sont parfois la cible de criminels avec de viles intentions. Les agents des forces de l'ordre doivent faire tout ce qu'ils peuvent pour protéger notre communauté, et accorder une attention spéciale à ces personnes qui font partie d'une population vulnérable. »

La Directrice du Centre de défense des enfants Bivona, Mary Whittier, a déclaré : « Le Centre de défense des enfants Bivona est une ressource pour notre communauté pour toutes les questions liées aux abus sexuels sur les enfants et les abus physiques. Ensemble avec le Centre de Justice, Bivona est un fier partenaire du Groupe de Travail sur les personnes vulnérables. En collaborant ensemble, nous contribuerons à assurer que les besoins des enfants et des membres des communautés vulnérables sont satisfaits pour commencer le processus de résilience. » Notre vision partagée est une communauté où tous les enfants sont en sécurité et protégés contre les abus. »

Le Centre de Justice de l'Etat de New York pour la protection des personnes aux besoins spéciaux (www.justicecenter.ny.gov) sert d'agence des forces de l'ordre visant à assurer que les personnes recevant les services d'un établissement ou d'un prestataire, qui est opéré, licencié ou certifié par six agences d'Etat, sont protégées contre les abus, les négligences et les mauvais traitements. Evaluer les risques pour la santé et la sécurité des personnes recevant ces services, et soutenir des mesures adaptées pour prévenir les abus et négligences potentiels sont les éléments fondamentaux du rôle de surveillance indépendant de l'agence. Au-travers de ses services de défense, le Centre de Justice offre aussi des informations, une assistance technique et une formation pour soutenir et renforcer l'autonomie des personnes handicapées de tous âges et de tous milieux.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418